Hiérarchie

**Président**

**Responsable ressources humaines**

**Responsable branche**

**Responsable légalité et finance**

**Responsable Média**

**Responsable projet**

**Vice-président**

**Secrétaire général**

**Notez-bien !** chaque responsable possède un assistant

Description des postes :

Chaque poste à un rôle et une mission bien définie dans la communauté pour établir une bonne organisation dans l’association.

Président :

**Les principales missions d’un président sont :**

* Représenter l’association dans les actes de la vie civile
* Signature des contrats au nom de l’association.
* Membre de conseil administratif.
* Convocation des assemblés général.
* Le président représente également l’association en justice
* Supervise la conduite des activités de l’association.
* Le coordinateur de l’association, celui qui anime les réunions, signe les invitations et les convocations.

Vice-président :

**Les principales missions d’un vice-président sont :**

* Représenter l’association lors de l’absence du président.
* Membre de conseil administratif.
* Bras droits du président.
* Recherche des collaborateurs et des partenaires de sponsoring.
* Gestion des ressources de l’association compétant un trésorier.

Secrétaire général :

**Les principales missions d’un secrétaire général sont :**

* Représenter l’association lors de l’absence du président et du vice-président.
* Établir les convocations et les comptes-rendus des réunions
* Assurer le bon fonctionnement administratif
* Tenir les différents registres et les archives.
* Gestion du fichier des adhérents.
* Gestion des réunions.
* Gestion de la correspondance.

Responsable Media :

**Les principales missions d’un responsable media sont :**

* Création d'e-mails, modèle de newsletter pour le public.
* Création de brochures et d'affiches.
* Responsable de la marque(branding).
* Garder la synergie entre les autres départements.
* Préparer le contenu de conception pour les campagnes / événements.
* Préparer une stratégie marketing pour les campagnes / événements.
* Créer des blogs.
* Montage vidéo.

Responsable légalité et finance :

**Les principales missions d’un responsable légalité et finance sont :**

* Représenter le statut légal de l’association.
* Résoudre les conflits entre le bureau administratif.
* Supervision du budget de l’association.
* Etablir des rapports de finances.
* Charger d’établissement des procédure juridique et financier.

Responsable ressources humaines :

* Résoudre les conflits entre le bureau administratif des branches.
* Etablissement des rapports semestriels sur les membres de l’association.
* Evaluer les membres.
* Etablissement des rapports d’audit chaque trimestre dans les branches.
* Etablissement des interviews et de stratégie de recrutement
* Repérer les bon-éléments

Responsable projet :

* Définition des projets annuel et des évènements.
* Répartition des projets pour les branches.
* Animation des workshops.
* Etude sur les nouvelle technologies et établissement des rapports.

Responsable branche :

**Les principales missions d’un responsable media sont :**

* Coordination et synchronisation entre les branches.
* Evaluation des présidents des branches.
* Fournir une stratégie d’extension pour les branches.
* Nomination des présidents des branches.
* Etablir des rapports trimestriels sur les branches
* Répartition des événements pour chaque branche.